

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 juin 2024

Enedis et le Cerema dévoilent les premiers résultats autour de l'utilisation des matériaux extraits des tranchées pour leur remblayage

Fruit d'un partenariat et après plusieurs mois d'études et de tests en grandeur nature sur des chantiers Enedis, le Cerema dévoile aujourd'hui sur son site internet les premiers résultats et méthodologie dans la réutilisation des terres excavées.

Enedis : « Agir pour l'environnement, l'une de nos 5 raisons d'agir »

Devenue « entreprise à mission » en 2023, Enedis est la première grande entreprise française du secteur de l'énergie à avoir obtenu ce statut. Une évolution qui conforte ses missions de service public, pour une société plus juste et plus durable. Enedis intègre dans ses activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Enedis s'engage à réduire son empreinte carbone et à contribuer à la stratégie nationale bas carbone de la France, qui vise la neutralité en 2050. Cela passe par une réduction de ses émissions directes de gaz à effets de serre et, au-delà, en impulsant une démarche ambitieuse avec ses fournisseurs et prestataires pour réduire ses émissions indirectes.

La Direction Enedis Sillon Rhodanien s'est intéressée aux atouts du chantier bas carbone : un chantier sur lequel on active les leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans un souci d'économie des ressources minérales naturelles, Enedis souhaite faire évoluer les pratiques de mobilisation des matériaux vers une démarche d'économies circulaires pour les travaux d'enfouissement opérés sur les voiries en territoire rhodanien.

Cerema : « Une méthodologie innovante et des premiers résultats opérationnels »

À travers ce partenariat avec Enedis, le Cerema présente son étude dont l'objectif est le développement d'une **méthodologie opérationnelle, innovante et reproductible** pour faciliter le réemploi des matériaux extraits des tranchées.

Le réemploi consiste à utiliser des matériaux générés sur un site pour la construction dudit site : c'est un des fondements de l'économie circulaire.

L'une des difficultés pour l'élaboration d'une telle méthode provient notamment :

- D'une **méconnaissance des matériaux présents** lors de l'ouverture de la tranchée,
- Des **exigences de performance de remblaiement** inscrites dans le règlement de voirie,
- Des **contraintes de rendement du chantier** pour réduire la période de désagrément liée aux travaux sur la voirie.

Les principaux enjeux de la méthode étaient donc de :

1. Anticiper la qualité des matériaux qui seront extraits lors du creusement des tranchées,
2. Proposer un référentiel pour le réemploi en fonction des matériaux extraits et d'une typologie de voiries,
3. Fournir un protocole en faveur du réemploi et en second choix d'utilisation de recyclés.

Une démarche collaborative a été lancée pour des expérimentations terrain à travers l'étude approfondie de trois chantiers représentatifs : deux dans la Drôme sur des territoires ruraux et un dans la Loire sur un territoire péri-urbain.

Le bilan des études sur chantiers a permis :

- D'estimer les taux de réemploi et d'utilisation de matériaux recyclés,
- De quantifier le gain carbone,
- D'anticiper les futurs travaux avec notamment :
 - L'identification des matériaux facilement réemployables,
 - La localisation des installations pouvant prendre en charge les matériaux non réemployables

Pour les 3 chantiers investigués, entre 26 et 70 % des matériaux ont été réemployés. Le réemploi effectif a permis une diminution de 27 % à 43 % des émissions carbone.

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/reemploi-materiaux-lors-du-remblayage-tranchees-enjeux>



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes.

Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

CONTACTS PRESSE

Cerema

Patricia LEDOUX
Responsable communication
patricia.ledoux@cerema.fr
06 62 98 94 22

Enedis

Carole CARBONELL
Responsable communication
carole.carbonell@enedis.fr
07 50 63 84 30